

M. GUIS René  
94 rue de la Grange  
Chem. de St Martin les Eaux  
84100 MANOSQUE  
Tel: 06.20.26.13.35

Arrivé: 206802	DYMO
PPRT GESEL	
Reçu: 07/06/2019	
Rep: 06/08/2019	
P5-DEV/JURBA	

à M. REYNIER Pierre,  
Commissaire enquêteur  
du PPRT de Manosque

OBJET: PPRT GESEL

Monsieur Reynier,  
En suivant votre courrier du 15/05/2019, je viens pour la  
présente vous faire part de mes observations concernant le PPRT  
pour GESEL.

En effet, ma maison se trouve être à priori dans la zone  
assez claire de risques, date d'autorisations aux conditions  
de GESEL.

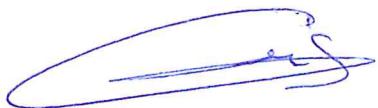
Je ne suis pas du tout d'accord avec ça, car ma maison  
est séparée de GESEL par deux collines nécessaires, ce  
qui fait que elle ne sera pas en danger au cas de fuite  
ou explosion sur le site GESEL. Le village de DAUPHIN  
compte tenu du relief est bien plus exposé que ma maison  
SR, ce dernier n'a pas été inclus dans la zone à risques ??

Il me semble que votre étude doit être absolument tenue compte  
des reliefs et de la situation de la maison. Je vous  
demander de ne pas inclure cette dernière dans la zone  
située à risques, ce qui me pénalise évidemment,  
le cas de vente ou de modification de ma maison,

J'envoie ces lettres à ce sujet, lors de notre  
rencontre du 8 juillet à la mairie de Manosque,  
pour faire une concertation et discuter ensemble  
de ce problème.

Bes Votreté, je vous prie de croire, Monsieur Reynier,  
en l'exposition des plus respectueuses polités.

N. Génis René



Courrier envoyé également par Rail.